



Le Ménil Infos

Date de parution
15 Septembre 2025

SOMMAIRE

- ◇ Repas et colis des aînés
- ◇ Une mention au Bac ?
- ◇ Carte de Bus
- ◇ Bulletin Municipal 2025
- ◇ Pneus neige
- ◇ Cérémonie commémorative
- ◇ Site internet
- ◇ Centre de loisirs estival
- ◇ Rentrée périscolaire 2025-2026
- ◇ Informations liées à la facturation de l'eau et l'assainissement
- ◇ Nuisances sonores
- ◇ Agenda

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public
comme suit :

Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h00.

Le vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

**Fermeture le lundi toute la journée et
le samedi matin.**

Site internet : www.le-menil.fr

Adresse mail : accueil@lemenil.fr

Tél : 03 29 25 02 44

N° Astreinte en cas d'urgence :

06.82.88.99.04

REPAS ET COLIS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés aura lieu cette
année le **jeudi 16 octobre 2025 à 12h00** au
Restaurant « Les Sapins ».

Pour ceux qui ont choisi les colis, ils seront à
retirer en mairie le :

- ◇ jeudi 04 décembre 2025 de 9h00 à 12h00
- ◇ vendredi 05 décembre 2025 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Bonne santé à tous
Au plaisir de vous revoir !



UNE MENTION AU BAC ?

La commune désire honorer et récompenser
chaque élève du Ménil qui a eu une mention au bac
2024 (quelle que soit la mention), ainsi que ceux
qui se sont particulièrement distingués au cours de
l'année scolaire 2024/2025 dans le domaine sportif
notamment, mais également dans d'autres do-
maines (professionnel, apprentissage, filière tech-
nologique, etc)

Si vous êtes concerné(e), merci de fournir en
Mairie une copie de votre relevé de notes, avant le
1er octobre.

Une cérémonie sera programmée pendant les
vacances de la Toussaint.

CARTE DE BUS

Comme chaque année, la commune prendra en charge les frais de transport pour les enfants inscrits au Collège du Thillot.

Le Conseil Municipal a décidé de rembourser cette somme aux parents qui en feront la demande, **avant le 30 septembre 2025**.

Pour cela, merci de remplir et signer le document "demande de remboursement" qui est disponible sur le site communal, ou en mairie, accompagné de la copie de la carte de transport, ainsi qu'un RIB. Le tout est à rapporter en mairie.



BULLETIN MUNICIPAL

Le Bulletin Municipal 2025 est disponible en mairie pour ceux qui ne l'ont pas reçu dans leur boîte aux lettres.

PNEUS NEIGE

Pour limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, il faudra équiper sa voiture de pneus hiver ou de chaînes en période hivernale dans certaines communes entre le 1er novembre et le 31 mars. Les communes concernées sont définies par la préfecture.

Vous pourrez retrouver plus d'informations sur le site : <https://www.vosges.gouv.fr/>

CEREMONIE COMMEMORATIVE

Le vendredi 25 Juillet 2025 à partir de 16h30 s'est tenue au Ménil une cérémonie originale. Le Maréchal des Logis -Major Maurice Frechin, né au Ménil en 1929, portés disparu lors des événements d'Algérie en 1958, a été mis à l'honneur par la 302eme section des Anciens Combattants, en présence de Monsieur le Maire, Jean François Viry, du Président Départemental de l'UNC Oswald Callégary, des présidents d'UNC locales, et de six frères et sœurs du défunt. Ce fut une cérémonie simple mais intense en émotion.



SITE INTERNET

Besoin d'un renseignement mairie ? Si vous disposez d'internet, ayez le réflexe de consulter le site : « **www.le-menil.fr** »

avant de décrocher le téléphone. Vous avez des chances de trouver le renseignement ou le formulaire que vous cherchez !



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

SINON, FLASHEZ-NOUS !



SIMPLE ET GRATUIT

Testez-le vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.



CENTRE DE LOISIRS ESTIVAL

Trois semaines d'aventures et de découvertes ! Comme chaque été, le centre de loisirs a ouvert ses portes du **7 au 25 juillet 2025**, accueillant **36 enfants** encadrés par une équipe de **7 animateurs** :

- **Élise KIBLER**, responsable,
- **Juliette HOUSSAYE** (présente lors du mini-camp),
- **Laura LECOMTE** et **Marie MAUPOIX** (surnommée *Chacha*), animatrices diplômées BAFA,
- **Loan PERRIN** et **Eva FUMANERI**, stagiaires BAFA,
- et enfin **Lola MATHIOT**, aide-animatrice.

Un programme varié et rythmé a permis aux enfants de vivre de nombreuses expériences :

- Rallye photo dans le village,
- Course d'orientation et grands jeux autour de la Familiale,
- Journées à la **piscine de Munster**, au parc d'attractions **Fraispertuis** et au parc aventure **Bol d'Air** à La Bresse,
- Randonnée de la chapelle des Vés jusqu'à l'école,
- Initiation à la zumba animée par **Delphine VARETTE**,
- Lecture et découvertes d'instruments de musique anciens à la **médiathèque du Thillot**,
- Séance cinéma aux **Variétés**,
- Atelier pêche à l'étang des Fenesses avec **Édouard AHSENE** (animateur de la Fédération) et **François CHOFFEL** de l'APPMA locale,
- Traditionnel mini-camp avec nuit sous tente au gîte des Recès de Saulxures-sur-Moselotte (et sa fameuse boom !),
- Nuit sous tente pour les plus jeunes, organisée dans l'école en raison d'une météo capricieuse,
- Visite du **musée des racines** à Cornimont, Journée baignade et châteaux de sable à la **base de loisirs de Saulxures-sur-Moselotte**.

Malgré une météo en demi-teinte, ces trois semaines se sont conclues en beauté par un **spectacle présenté devant les familles, les élus et la presse locale**. Un programme riche et convivial qui laissera sans nul doute de **très beaux souvenirs** aux enfants comme aux **encadrants**.

Un grand merci à toute l'équipe d'animation pour son investissement et sa bonne humeur !



RENTREE PERISCOLAIRE 2025-2026

Après un été bien rempli avec le centre de loisirs et un peu de repos bien mérité, l'équipe du périscolaire est prête à accueillir les enfants dès le **lundi 1er septembre 2025**. Cette année, **46 enfants** (sur 53 scolarisés à l'école) fréquenteront les différents services proposés : garderie du matin et/ou du soir, mercredis matin et accueil pendant les petites vacances.

Une équipe motivée et disponible :

- **Élise KIBLER**, responsable du service
Présente : matins (semaines paires), midis, soirs et petites vacances.
- **Angella FEINTRENY**, animatrice
Présente : matins (semaines impaires), midis et mercredis matin.
- **Laura LECOMTE**, animatrice en apprentissage BPJEPS
Présente : matins, midis, soirs et mercredis matin (absente une semaine par mois en formation au CFA).
- **Patricia BEASAIN**, animatrice et agent d'entretien (école maternelle)
Assure également le remplacement de Laura pendant ses semaines de formation.
- **Marie-Christine POIROT**, agent de service et d'entretien pour la cantine.
- **Sylvie CANAL**, agent d'entretien de l'école primaire.

Grâce à cette organisation, chaque enfant pourra retrouver un accueil de qualité dans un cadre sécurisant et convivial tout au long de l'année scolaire.

Mise en place du dispositif

« Ma Cantine à 1 € »

Lors du **conseil municipal du 23 juillet 2025**, l'équipe municipale a décidé d'adhérer au dispositif national « Ma Cantine à 1 € », mis en place par l'État depuis le 1er avril 2019.

Ce dispositif permet aux communes de proposer une **tarification sociale des repas scolaires**, adaptée aux revenus des familles, grâce à une participation financière de l'État (3,00 € par repas facturé 1,00 €, voire 4,00 € si les repas respectent la réglementation EGAlim).

Nouvelle tarification à compter de la rentrée 2025 :

1,00 € le repas : Quotient Familial inférieur à 1000 € ;

2,00 € le repas : Quotient Familial entre 1001€ et 3000 € ;

3,00 € le repas : Quotient Familial supérieur à 3001 €.

Chaque midi, les familles seront facturées :

* le prix du repas,

* ainsi que **2 heures de garderie**.



INFORMATONS LIEES A LA FACTURATION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Les changements de tarifs de l'Agence de l'Eau, les difficultés techniques engendrées pour paramétrer le logiciel de facturation, ainsi que des problèmes d'effectifs, n'ont pas permis de facturer les soldes des prélèvements pour les abonnés mensualisés.

Nous nous efforçons de régulariser ces retards, et nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce contre-temps dont nous subissons également les inconvénients et conséquences.

NUISANCES SONORES

Afin de préserver la tranquillité de chacun, tout en permettant les travaux extérieurs parfois un peu bruyants, nous vous rappelons qu'en vertu de l'arrêté préfectoral du 5 juillet 1993 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, **ne peuvent être effectués** que dans les limites fixées ci-après :

*** Les jours ouvrables**

de 8H30 à 12H00

de 14H00 à 19H30

*** Les samedis**

de 9H00 à 12H00

de 14H00 à 19H00



*** Les dimanches et jours fériés**

de 10H00 à 12H00

AGENDA

SEPTEMBRE	Samedi 06 Dimanche 07	Journée découverte du parapente	Asso. Le Ménil Vol Libre	Chalet des Associations
OCTOBRE	Dimanche 05	Commémoration des combats de la côte 1008	Mairie	Cote 1008, Familiale
	Dimanche 05	Concert Musique du Monde	Groupe Éclats de voix	Église
	Jeudi 16	Repas des Aînés	Mairie	Restaurant « Les Sapins »
NOVEMBRE	Mardi 11	Cérémonie de l'Armistice	Mairie	Monument aux Morts
	Du vendredi 14 au dimanche 16	Exposition Arts et Histoire	MJC Atelier Bleu	La Familiale
	Samedi 22	Concert téléthon		La Familiale
DECEMBRE	Jeudi 04 et vendredi 05	Distribution des colis des aînés	Mairie	Salon des mariages
	Vendredi 05	Accueil des nouveaux arrivants	Comité des Fêtes	Familiale
	Samedi 06- Dimanche 07	Téléthon	Bénévoles	La Familiale